

Eure



État de l'intercommunalité Données et commentaires

CODE

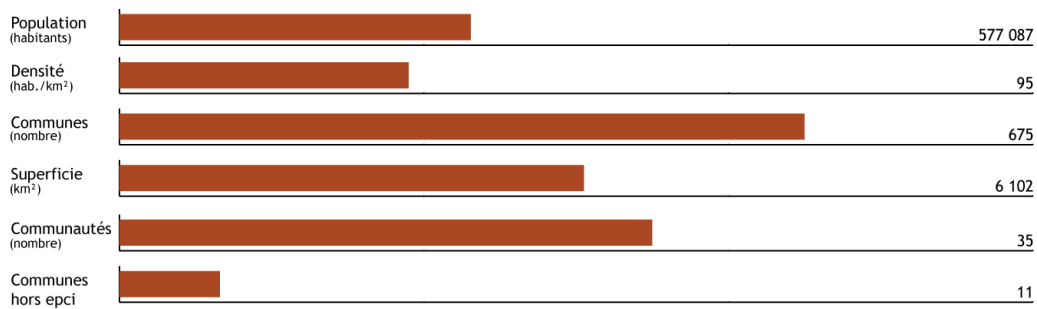
29 avril 2011

Situation inchangée depuis le 1^{er} janvier 2009 :

- Le nombre de communautés est identique.
- Le nombre de communes par communauté est identique.
- La population des communautés connaît quelques évolutions, à la marge.

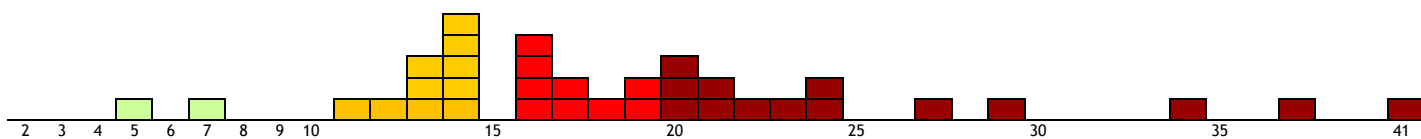
Les données

Caractéristiques du département

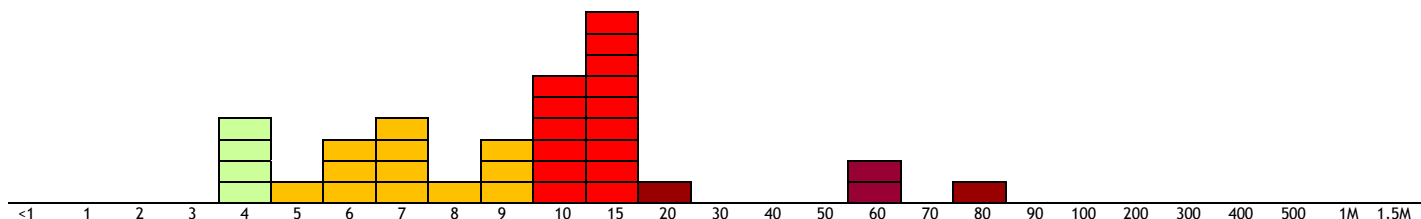


Population (habitants)	577 087
Densité (hab./km ²)	95
Communes (nombre)	675
Superficie (km ²)	6 102
Communautés (nombre)	35
Communes hors epci	11

Nombre de communes par communauté



Population par communauté (en milliers d'habitants)

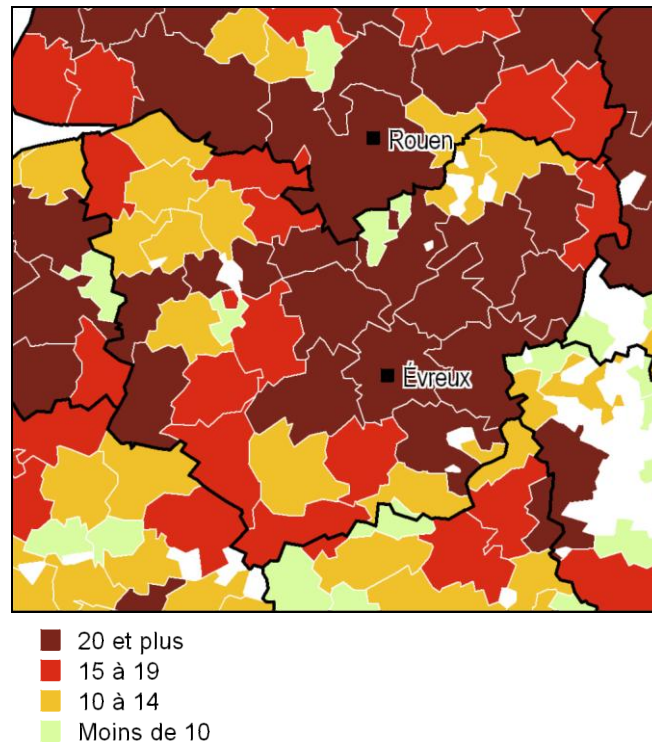


Nombre de communes/Communauté	
Communes	Communautés
5	1
7	1
11	1
12	1
13	3
14	5
16	4
17	2
18	1
19	2
20	3
21	2
22	1
23	1
24	2
27	1
29	1
34	1
37	1
41	1
TOTAL	35

Population/Communauté	
Population	Communautés
4 à 5 000	4
5 à 6 000	1
6 à 7 000	3
7 à 8 000	4
8 à 9 000	1
9 à 10 000	3
10 à 15 000	6
15 à 20 000	9
20 à 30 000	1
60 à 70 000	2
80 à 90 000	1
TOTAL	35

Les territoires

Nombre de communes par communauté



Commentaires

Caractéristiques de la trame intercommunale

Le département présente une grande disparité dans la taille des communautés (entre 5 et 41 communes) ; toutefois, elles sont en majorité de taille importante :

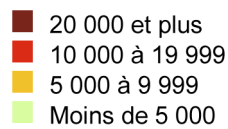
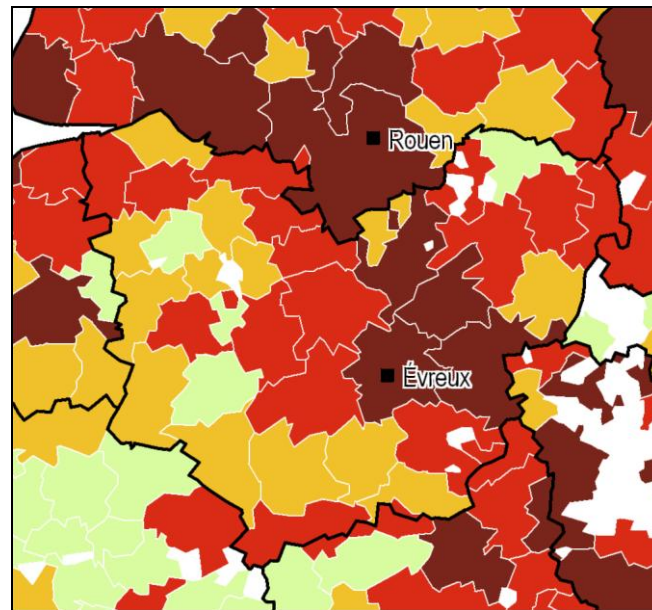
- 14 communautés sur 35 (soit 40,00 %) comptent au moins 20 communes. Elles sont principalement situées dans la moitié Est du département.
- 23 communautés (soit 65,70 %) comptent plus de 15 communes.
- 33 communautés (soit 94,30 %) comptent plus de 10 communes.

Comparaison avec les départements voisins

- Situation semblable dans les territoires limitrophes : majorité de communautés de grande taille dans les départements du Calvados, de la Seine-Maritime et surtout de l'Oise ; majorité de communautés de petite taille au Sud, dans les parties rurales de l'Orne et de l'Eure-et-Loir.
- Situation différente dans les départements franciliens caractérisés par de vastes « zones blanches ».

Les territoires

Population par communauté



Commentaires

Caractéristiques de la trame intercommunale

Une très grande disparité de population existe entre les communautés, selon une répartition géographique assez nette :

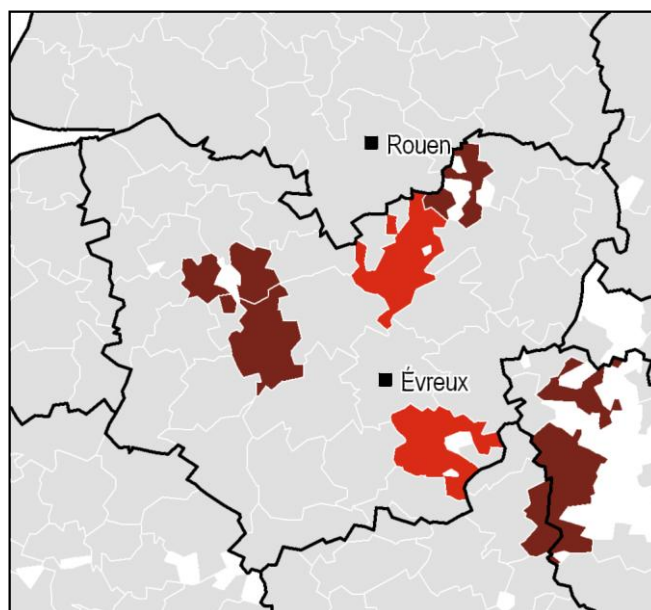
- 16 communautés sur 35 (soit 45,70 %) comptent moins de 10 000 habitants. Elles occupent une part importante de l'Ouest du département.
- 15 communautés (soit 42,90 %) comptent entre 10 000 et moins de 20 000 habitants. Elles sont situées de part et d'autre de cet axe, ainsi que le long de la vallée de la Seine.
- 4 communautés (soit 11,40 %) comptent au moins 20 000 habitants. Elles sont concentrées entre Evreux et Rouen dans le « triangle de l'Eure ».

Comparaison avec les départements voisins

- L'Est du département est inscrit dans une mosaïque de communautés dominées par un axe Nord-Sud Rouen - Evreux - Ile-de-France et la vallée de la Seine jusqu'au Havre.
- L'Ouest et le Sud-Ouest du département constituent la terminaison d'un ensemble rural beaucoup moins peuplé dans l'Orne et l'Eure-et-Loir.

Les territoires

Discontinuités, enclaves et communes « isolées »



- Territoire discontinu
- Territoire comprenant une enclave
- Territoire discontinu avec une enclave
- Autre territoire

Données

Territoires discontinus	4	CC du Bassin de l'Emploi de l'Andelle, CC Intercom. du Pays Beaumontais, CC du Canton de Brionne, CC Seine Bord
Territoires comprenant une enclave	2	CA Seine-Eure, CC de la Porte Normande
Territoire discontinu avec une enclave	0	
Nombre de communes "isolées" au 01/01/06	14	
Nombre de communes "isolées" au 01/01/09	11	
Nombre de communes "isolées" au 01/01/10	11	
Nombre de communes "isolées" au 01/01/11	11	

Evolution de l'intercommunalité entre 2006 et 2011

Entre 2006 et 2009

Elargissement de périmètres existants :

- Ézy-sur-Eure, Mouettes et Ivry-la-Bataille ont intégré la CC Val d'Eure et Vesgre.

Entre 2009 et 2010

- Aucune.

Entre 2010 et 2011

- Aucune.

Répartition des communes « isolées »

- 6 communes appartiennent au canton de Fleury-sur-Andelle : Amfreville-les-Champs, Fleury-sur-Andelle, Gaillardbois-Cressenville, Ménesqueville, Radepont, Renneville.
- 2 communes sont enclavées : Porte-Joie/CA Seine-Eure, Saint-Laurent-des-Bois/CC de la Porte Normande.
- 1 commune appartient au canton de Saint-André-de-l'Eure : Mousseaux-Neuville.
- 1 commune appartient au canton de Brionne : Brionne.
- 1 commune appartient au canton de Saint-Georges-du-Vivère : Noards.

Communes ne faisant partie d'aucune intercommunalité à fiscalité propre

AMFREVILLE-LES-CHAMPS
BRIONNE
FLEURY-SUR-ANDELLE
GAILLARDBOIS-CRESSENVILLE
MÉNESQUEVILLE
MOUSSEAUX-NEUVILLE

NOARDS
PORTE-JOIE
RADEPONT
RENNEVILLE
SAINT-LAURENT-DES-BOIS

Schéma départemental d'orientation de l'intercommunalité 2006 (données transmises par la préfecture)

Etat des lieux

- Situation

Depuis 2004, le département compte 3 communautés d'agglomération et 32 communautés de communes.

La couverture du territoire par des EPCI est presque totale (661 communes sur 675), elle transcende les frontières du département.

- Commentaires

La carte de l'intercommunalité à fiscalité propre est encore incomplète et fait apparaître des EPCI atteignant difficilement une taille critique :

Les 14 communes qui n'ont choisi aucune forme intégrée de coopération intercommunale sont en zone rurale à faible densité démographique. Leur isolement s'explique par des considérations géographiques, économiques, politiques ou par des interrogations persistantes sur l'intérêt qui s'attache à l'adhésion à un EPCI à fiscalité propre, dans la mesure où elles peuvent bénéficier de certains services par voie de conventions.

Certaines communautés de communes ne semblent pas disposer des ressources propres nécessaires pour exercer pleinement les compétences qui leur ont été attribuées.

Propositions

- Les syndicats intercommunaux

Mise en oeuvre d'un schéma départemental de l'eau potable à l'initiative du Conseil Général.

Elaboration d'un schéma territorial pour l'éducation en milieu rural par l'Inspection Académique.

- Les EPCI à fiscalité propre

Les communautés d'agglomération semblent avoir des tailles optimales qui peuvent s'ajuster en fonction de l'évolution souhaitée des communes ou communautés de communes voisines.

Recherche de toutes les modalités permettant un renforcement des relations et du travail entre les communautés de communes (à court terme, il ne semble pas qu'il existe de possibilité de résorption des enclaves).